

## REUNION DU CONSEIL PASTORAL du Groupement paroissial de PONT D'AIN Le mercredi 21/03/2018

### Etaient présents :

P. Aimé-Fulbert OWAH, P. Dieudonné MAYAMBIKA, Benoît BOSSU, Odette CONTION, Viviane GRAS, Pascal FAVRE, Yvan GAUTHIER, Daniel REVAUD, Michèle RIGNIER, Danielle ROUSSEAU,

Absents excusés : Pierre-Yves CHAZEAUD, Danièle DUBREUIL, Sylvie DULIEUX, Jean-Marc FELIX, Marion GRAVIER, Sœur Myriam, Stéphanie VILLELLA.

### **Lectio divina :**

Sur le texte de Luc 15 : le Père et les deux fils.

### **Bilan de la journée des malades le 11 février**

Le fait que cette journée tombe un dimanche a permis de réunir beaucoup de personnes (bien que certains, demeurant en maison de retraite, n'aient pas pu venir). Cela a été l'occasion pour M ; le Curé de faire un enseignement sur le sacrement des malades, et beaucoup ont demandé à recevoir ce sacrement. Des personnes qu'on ne voit pas habituellement à la messe étaient présentes.

En revanche, nous étions peu nombreux à participer au repas partagé qui a suivi la célébration. Pour que chacun se sente à l'aise, il faut qu'il soit invité et accompagné par une autre personne qu'il connaît.

### **Carême : point des actions**

A l'occasion de la fête de saint Joseph, le P. Aimé a béni l'école et la statue du saint. Les enfants avaient préparé des chants qu'ils ont interprétés. Les travaux dans la chapelle ont avancé, et notre action de Carême permettra de les financer en partie. Cependant, il y a eu manque de communication pour annoncer le 2<sup>ème</sup> « pain-pommes » à Pont d'Ain, pour lequel la directrice de l'école n'a pas été prévenue.

Ce type de soirée « pain-pommes » est-il encore adapté (au total, moins de 35 personnes cette année) ? Ne faut-il pas présenter les actions de Carême sous une autre forme ? Et en faire mention lors de chacun des dimanches de Carême ?

Notons aussi que l'argent du repas de Carême de l'école St Joseph (mardi 27 mars à midi) sera donné pour la restauration de la statue de la Vierge à Neuville : belle solidarité.

Pour l'action de Carême de l'an prochain, une proposition a été exprimée par un couple de paroissiens, en faveur d'enfants défavorisés du Vietnam.

### **Notre priorité cette année : l'accueil ; bilan actuel et améliorations possibles**

Une équipe d'accueil a été constituée (environ 10 personnes) ; elle est opérationnelle. Peut-être y a-t-il trop de personnes pour accueillir lors des dimanches ordinaires (être nombreux peut impressionner ceux qui viennent à la messe : se limiter à 2). Pour les célébrations très fréquentées, en revanche, 4 personnes ne sont pas de trop !

Lors de la messe des Rameaux, la lettre en vue de la collecte du denier sera donnée avec la feuille paroissiale à l'entrée de l'église (NB : cette année, pas de distribution de ces enveloppes dans les boîtes à lettres).

### **Une journée de la Parole de Dieu durant l'année pastorale ?**

C'est une demande du pape François. La question a été débattue au niveau du diocèse, sans qu'une décision ait été prise. A chaque paroisse d'être créative, en vue de remettre la Parole de Dieu au centre pour toute la communauté chrétienne, et éventuellement pour aider à former des groupes locaux de partage de la Parole.

Après discussion, notre proposition est la suivante : organiser un samedi ou dimanche de la Parole avec des propositions simultanément dans plusieurs salles ou églises du groupement, autour de textes de la Parole, selon les modalités de la *lectio divina*. Les

animateurs devront être formés préalablement... A proposer pendant le temps de l'Avent 2018 ?

### **Echos des réflexions de l'équipe vision**

Le compte rendu de la réunion de l'équipe vision du 6 janvier a été distribué.

Réactions des membres du Conseil : rappeler ce que sont les « 5 essentiels », et surtout en vérifier la pratique dans le fonctionnement de chaque équipe ou service de notre groupement !

La proposition qui consiste à former des groupes de partage durant le temps de l'homélie est moins facile à réaliser que celle de se tourner vers ses voisins au début de la messe, en vue de faire mieux connaissance. Pour cette dernière proposition, cela vaut la peine d'essayer.

### **Projets pour la fin de l'année pastorale**

- Le 3 juin, messe chez les Sœurs dominicaines : Les Sœurs prendront en charge la préparation de la messe (10h45), dans le parc à l'extérieur si le temps le permet ; dans le cas contraire, le rassemblement aura lieu à St Jean le Vieux, où nous disposons d'une salle. Comme c'est une messe des familles, il importe que les chants soient adaptés aux enfants qui seront nombreux, et puissent être accompagnés par les instrumentistes présents (guitare, flûte...).

Un temps d'adoration du St Sacrement « selon la Tradition » sera proposé, après une courte présentation par les Soeurs (rappelons que ce dimanche est la Fête-Dieu). Le Conseil est d'avis que la partie spirituelle soit vécue le matin, afin que l'après-midi, ce soient la joie et la fête qui s'expriment !

Yvan GAUTHIER et Benoît BOSSU coordonnent l'organisation matérielle du repas qui suivra la messe (participation : 5€ par adultes et 2€ par enfant, prix adapté pour les familles). Ils prévoient également des jeux (l'école St Joseph prêtra aussi du matériel). Faire appel aux musiciens ; la sonorisation d'Augustin Château a été réservée.

***Sur ce point, voir ajout ci-dessous « Hors réunion ».***

- Le dimanche 1<sup>er</sup> juillet, messe de groupement (10h30) clôture de l'année pastorale ; un moment convivial après la messe est à prévoir.

### **Questions diverses**

- Portes ouvertes au Secours catholique : le samedi 28 avril de 14h à 19h au local du S.C.. Tous seront bienvenus. Des flyers seront distribués lors des messes à partir de Pâques.
- WE des 29 et 30 septembre, « Congrès-mission » à Paris (\*), comment proposer la foi aujourd'hui ? Notre diocèse organise un transport en car et invite largement à participer.

### **Prochaine réunion du Conseil pastoral :**

**Le mercredi 23 mai à 20 h à la salle Jean-Paul II de Pont d'Ain.**

**Hors réunion :** *Lors d'une discussion avec M. le Curé samedi 24 mars, Sœur Myriam a annoncé que le rassemblement du 3 juin, tel que décrit dans le compte rendu, ne pouvait pas être accueilli sur le lieu de la communauté des Dominicaines. Il aura donc lieu à Saint-Jean le Vieux, comme écrit ci-dessus.*

(\*) : voir le site Internet : <https://www.congresmission.com/>